

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2016**  
**COMPTE RENDU SUCCINCT**

**Etaient présents** : Mmes/MM. FOUILLER – GROSJEAN – PALMA - SOLA – CASAMATTA – BILLAUD – FREYTAG – GIORGINI - HOSTALERY - MAUREL – PHILIBERT - REYNAUD – SILVY – CZIMER-SYLVESTRE – LAGORCE - ROUBAUD - HERVIEUX – RAMOINO

**Procurations** : V. DEBUE à C. GIORGINI  
 C. MOREL à J. FOUILLER  
 J. DANON à Y. PHILIBERT  
 F. SCHMITZ à P. GROSJEAN  
 R. JULIEN à C. REYNAUD  
 H. DAMIGNANI à E. PALMA  
 J-L. LUSTENBERGER à M. CASAMATTA  
 F. UFFREN à A. FREYTAG  
 E. MASSEY à P. RAMOINO

**Secrétaire** : Eric PALMA

Procuration de Sophie HOSTALERY à Jean-Louis SOLA pour l'approbation du procès-verbal et le point n° 1.

Le procès-verbal du 8 juin 2016 est approuvé.

Pour : 26

Abstention : 1

**1 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage - Travaux d'aménagement du chemin de Châteauneuf**  
**Rapporteur : Pascal GROSJEAN**

La commune de CAUMONT-sur-DURANCE envisage de réaménager un tronçon du chemin de Châteauneuf par la création d'un trottoir et d'un reprofilage de voirie partielle. Le Grand Avignon est intéressé par cette opération au titre de sa compétence sur l'assainissement pluvial, car un réseau EP doit être créé sous ce trottoir afin de gérer l'écoulement pluvial au droit de cette zone.

L'opération est destinée à être financée selon le plan de financement prévisionnel suivant :

<b>Travaux</b>	<b>Travaux de compétence Commune de CAUMONT</b>	<b>Travaux de compétence GRAND AVIGNON</b>	<b>Total</b>
Voirie (aménagement d'un trottoir / reprise enrobés)	15 000,00 €		15 000,00 €
Réseau pluvial		15 000,00 €	15 000,00 €
<b>Total HT</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>30 000,00 €</b>
<b>Total TTC</b>	<b>18 000,00 €</b>	<b>18 000,00 €</b>	<b>36 000,00 €</b>

Le conseil municipal :

- Approuve le programme de l'opération ;
- Approuve la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage ;
- Désigne la commune de Caumont sur Durance en tant que maître d'ouvrage principal ;
- Autorise le maire à signer la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage.

Pour : 26

Contre : 1

Arrivée de Sophie HOSTALERY à 19h10.

**2 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Demande d’approbation d’un Agenda d’accessibilité programmée (Ad’ap) au Conseil Municipal**  
**Rapporteur : Pascal GROSJEAN**

Le conseil municipal, à l’unanimité :

- Approuve l’Agenda d’Accessibilité Programmé tel que présenté pour mettre en conformité les ERP et IOP de la commune ;
- Autorise le maire à signer et déposer la demande d’Ad’AP auprès du préfet.

**3 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Projet de fusion des syndicats intercommunaux de transports scolaires Isle sur la Sorgue/Le Thor et Cavaillon/Cabrières d’Avignon**  
**Rapporteur : Joël FOUILLER**

Le conseil municipal, à l’unanimité :

- Emet un avis de dissolution du syndicat au 31 décembre 2016.

**4 - DOMAINE – Cession de voirie communale - Impasse**  
**Rapporteur : Pascal GROSJEAN**

Le conseil municipal, à l’unanimité :

- Constate la désaffectation de la voirie communale ;
- Décide de lancer la procédure de cession des voiries rurales prévue par l’article L.161-10 du Code Rural ;
- Décide d’organiser une enquête publique sur ce projet.

**5 - FINANCES – Décision modificative n° 2**  
**Rapporteur : Jean-Louis SOLA**

Le conseil municipal, à l’unanimité :

- Adopte la décision modificative n° 2.

**6 - FINANCES – Demande de subvention – Travaux crèche**  
**Rapporteur : Pascal GROSJEAN**

Le conseil municipal, à l’unanimité :

- Approuve le plan de financement comme indiqué ci-dessous ;
- Sollicite l’aide de la Caisse d’Allocations Familiales.

DEPENSES		RECETTES	
Sols souples - extérieur	5 700,00	CAF	10 016,65
Sols souples – intérieur	5 000,00	Autofinancement	10 016,65
Clôtures	3 584,00		
Cloisons	5 749,30		
<b>TOTAL</b>	<b>20 033,30</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 033,30</b>

**7 - FONCTION PUBLIQUE – Mutualisation avec le CCAS de Caumont sur Durance d’adhésion avec le CDG84- Hygiène et sécurité**  
**Rapporteur : Joël FOUILLER**

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide :

- La mutualisation de l’adhésion à la convention d’accompagnement par le Centre de gestion à la rédaction du document sur les risques psychosociaux et le

document sur les risques professionnels pour les coûts susmentionnés, avec une répartition au prorata du nombre d'agent

- De confier la gestion et suivi du projet à la Mairie de Caumont
- De valider l'augmentation des charges concernant cette adhésion

## **8 - URBANISME – Approbation du PLU**

**Rapporteur : Pascal GROSJEAN**

Le conseil municipal :

- Approuve le plan local d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la présente ;
- Dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département ;
- Dit que le plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public en mairie de Caumont sur Durance et à la Préfecture de Vaucluse aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- Dit que la présente délibération sera exécutoire :
  - Dès sa réception par le Préfet ;
  - Après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.

Pour : 21

Abstention : 6

## **9 - Information sur les décisions du Maire**

**Rapporteur : Joël FOILLER**

Enumération des décisions.

A 19h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.